

MISE EN CONCURRENCE

Animation d'un Hackathon sur le thème « Inclusion et handicap dans le service public » - Session Inter-Ecoles (SIE) du Réseau des écoles du service public (RESP)

Référence : 26NDEN0405

I. Public cible, date et lieu

Public cible : La session s'adresse à **20 adultes en fin de formation initiale**, issus des écoles suivantes :

- **ENAP** : École Nationale d'Administration Pénitentiaire
- **ENSP** : École Nationale de la Santé Publique
- **ENG** : École Nationale des Greffes
- **IH2EF** : Institut des Hautes Études de l'Éducation et de la Formation
- **IRA** : Institut Régional d'Administration
- **ENM** : École Nationale de la Magistrature

Ces participants représentent la diversité des métiers et cultures professionnelles du service public.

Date : du lundi 02 novembre 2026 – 14h au vendredi 06 novembre 2026 – 12h30

Lieu : Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF) - Téléport 2 - Bd des Frères Lumière - 86963 Futuroscope Chasseneuil

II. Contexte et objectifs

Le **RESP** est une association à but non lucratif qui fédère 35 écoles en charge de la formation des cadres de la fonction publique (État, territoriale, hospitalière, et organismes de protection sociale). Ses missions :

- Promotion du service public par la formation ;
- Organisation d'événements valorisant le management public ;
- Soutien au développement d'activités mutualisées entre les écoles (ex : Sessions Inter-Écoles).

Les **Sessions Inter-Écoles** visent à :

- Décloisonner les approches professionnelles entre futurs cadres ;
- Proposer un exercice concret de coopération interservices, aboutissant à des propositions opérationnelles soumises à un jury ;
- Développer des compétences collectives au service des politiques publiques.

Objectif de la consultation :

Trouver un prestataire pour :

- **Concevoir et animer** un hackathon sur 8 demi-journées (**du lundi 02 novembre 2026 à 14h au vendredi 06 novembre 2026 à 12h30**) ;

- Faciliter les travaux de groupe pour produire **un livrable filmé (5 minutes maximum)** proposant des solutions innovantes sur la thématique « *Inclusion et handicap dans le service public* »
- **Prendre en charge**, en lien avec la ou le chef de projet du dispositif sur le site de l'IH2EF :
 - L'accueil et l'animation des séquences
 - La levée des blocages méthodologiques ou organisationnels
 - L'intégration **des ressources documentaires et des intervenants experts** (fourni par le RESP/IH2EF)

Précision importante : l'animateur ou l'animatrice **n'a pas besoin d'être un spécialiste de la thématique** « *Inclusion et handicap dans le service public* ». Un expert thématique sera systématiquement mobilisé par le RESP/IH2EF pour accompagner le groupe en complément de l'animation.

III. Dispositif de formation

Modalités : Présentiel – IH2EF (Téléport 2, Chasseneuil du Poitou)

Durée : 8 demi-journées de 4h maximum chacune

Effectif : 20 participants et participantes

Séquences pédagogiques :

Le prestataire devra proposer **une ingénierie pédagogique détaillée** pour les 08 demi-journées, en respectant les jalons suivants :

Lundi (à partir de 14h00)

- Accueil et cadrage de la demande (objectifs, méthodologie, attentes).
- **Conférence introductive** sur la thématique « *Inclusion et handicap dans le service public* » (intervenant externe organisé par le RESP/IH2EF).
- Répartition des rôles et premiers échanges sur les pistes de travail.

Mardi

- Travail en équipe pour générer des idées de projets (méthodes créatives, brainstorming, etc.).
- Structuration de la démarche et préparation des questions pour les experts.

Mercredi

- **Conférence avec un expert** (intervenant fourni par RESP/IH2EF) pour éclairer les enjeux
- Enrichissement des projets : échanges avec les experts disponibles, prototypage, travaux préparatoires avec le service audiovisuel de l'IH2EF

Jeudi

- Choix du projet retenu : affinement des propositions et préparation de la présentation filmée.
- Collaboration avec le service audiovisuel de l'IH2EF pour le tournage.

Vendredi (jusqu'à 12h30)

- Réalisation de la présentation filmée (maximum 5 minutes)

IV. Prestation attendue

Le prestataire devra :

- Proposer une méthodologie adaptée pour chaque phase de la semaine
- Intégrer les temps de conférence (lundi et mercredi) et les articuler avec les travaux pratiques
- Laisser une liberté créative aux participants et participantes tout en garantissant la production du livrable finale

Missions principales (en lien avec la ou le chef de projet IH2EF) :

1. Conception pédagogique :

- Proposer une ingénierie détaillée pour chaque séquence du hackathon, en cohérence avec les objectifs du RESP ;
- Adapter la méthodologie aux spécificités des participants et participantes (diversité des cultures professionnelles, enjeux interinstitutionnels) ;
- Préparer **les documents en amont** de la session (supports méthodologiques, consignes).

2. Animation et facilitation :

- Mobiliser **une personne** pour assurer une **facilitation permanente** durant les 8 demi-journées ;
- Animer les séquences de travail (ex : ateliers créatifs, temps de restitution, échanges avec les experts) ;
- Lever les blocages méthodologiques et organisationnels ;
- Accueillir **les intervenants experts** (organisés par le RESP/IH2EF) et animer les échanges.

3. Collaboration avec la ou le chef de projet IH2EF :

- Travailler **en étroite collaboration** avec la ou le chef de projet en amont de la session (**2 sessions de travail en distanciel d'1h30 minimum**) ;
- Proposer des ajustements à la méthodologie en fonction des aléas (ex : absences, ajout d'une expertise).

4. Production du livrable :

- Accompagner le groupe **vers la finalisation de la présentation filmée** ;
- Collaborer avec le **service audiovisuel de l'IH2EF** pour le tournage

Livrables attendus :

- Une **proposition d'ingénierie pédagogique** (détail des séquences, méthodes, outils)
- Les **supports de travail** (fiches méthodologique, *template*, *storyboard*)
- Un **compte-rendu de la semaine** (bilans des travaux, points forts, axes d'amélioration)

Expérience et compétences requises :

Le prestataire devra démontrer :

- Une expérience avérée dans l'animation de hackathons, ateliers collaboratifs ou dispositifs similaires (au moins 2 références dans les 3 dernières années)
- Une expertise en facilitation de groupes pluridisciplinaires

- Une maîtrise des méthodes agiles et de l'intelligence collective

V. Présentation de l'offre :

Le prestataire devra fournir :

- Certification Qualiopi obligatoire ;
- CV détaillé de l'animateur ou animatrice
- Devis

VI. Critères de sélection

Critère 1 : Prix (30%)

- Devis détaillé (le prix est réputé comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales et autres frappant la prestation ainsi que tous les frais annexes comme le transport et l'hébergement)

Critère 2 : Qualité de la proposition pédagogique (30%)

- Description détaillée du séquençage (objectifs, temporalité, finalité pour chaque séquence), des modalités d'animation et des supports proposés
- Adéquation avec les objectifs pédagogiques du RESP

Critère 3 : Expérience du prestataire et qualité de l'animateur ou animatrice (30%)

- Fournir 2 références minimum de hackathons/ateliers similaires réalisés dans les 3 dernières années
- CV détaillé de l'animateur ou animatrice choisie (expérience en facilitation, formations)

Critère 4 : Organisation et coordination (10%)

- Description des interactions avec le chef de projet IH2EF (réunions préparatoires, *reporting*)
- Interlocuteur unique désigné

VII. Modalités administratives

Négociation et attribution :

En application de l'article R2161-17 à R2161-20 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur pourra engager librement toutes les négociations qui lui paraissent utiles avec tout ou partie des candidats, voire avec un seul, en vue d'optimiser la ou les propositions jugées les plus intéressantes, néanmoins il se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Report / Annulation d'une prestation :

Après émission du bon de commande, l'IH2EF conserve la possibilité de suspendre, de reporter ou d'annuler la commande notamment pour défaut de participation, de désistement ou pour des raisons inhérentes au service. L'IH2EF adresse cette décision au titulaire par tout moyen prouvant la date certaine de l'envoi et de la réception (courriel) dans un délai de cinq (5) jours ouvrés précédant la date de formation initialement convenue. Cette décision n'entraîne aucune indemnité de quelque nature que ce soit au profit du titulaire. En cas de décision de report, une nouvelle date de session de formation devra être concertée avec le titulaire sans surcoût.

Toutefois, en cas d'une décision d'annulation, suspension ou de report notifiée en deçà des 5 jours ouvrés, l'IH2EF prend à sa charge à hauteur de 50% du montant total du bon de commande. Le règlement partiel de la prestation interrompue s'effectue sur la base des prix contractualisés.